SOUFFL'ORGA P+

ENGRAIS ORGANIQUE NFU 42-001

(Classe VI, N° 1, Type 1)

En % sur produit brut

N. Total	P_2O_5	K_2O	MgO	SO_3	CaO	MO	MS	C/N
1.6 - 1.8 Dont 1.6 N org.	3.3 - 3.8	0.7 - 0.9	1.9 - 2.1	-	3 - 4	30	35 - 40	12

Engrais organique NP, issu de l'extraction de la phase solide de lisier de porc suivie d'un compostage.

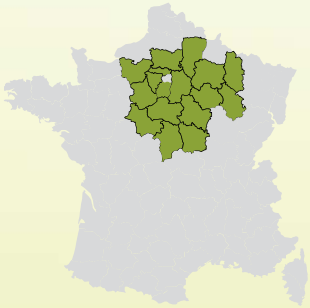
Dose conseillée : 2 à 4 tonnes/ha

Atouts et informations

- Souffl'Orga P+ est un produit bien adapté pour la fertilisation des céréales (peu d'azote) et pour les sols en déficit de Phosphore et de Magnésie.
- Souffl'Orga P+ ne présente pas de nuisances olfactives.
- Souffl'Orga P+ est riche en matière organique et améliore ainsi la structure du sol.
- Souffl'Orga P+ se minéralise rapidement dans un premier temps, puis de manière progressive (environ 60% de l'azote est disponible la 1ere année).

Son process de fabrication répond à la norme 1774/2002-CE.

Disponibilité géographique



Simulations d'apports

	N Total	N disponible (si épan. Été) (Si épandage sortie hiver ou printemps, faire le cumul)		P_2O_5	K_2O	MgO	SO_3	CaO	MO
		Automne	Printemps						
% brut	**1.7**	**1.02**	**0.68**	**3.5**	**0,6**	**2**	**-**	**4,0**	**30**
2 T/ha	34	20.4	13.6	70	12	40	-	80	600
3 T/ha	51	30.6	20.4	105	18	60	-	120	900
4 T/ha	68	40.8	27.2	140	24	80	-	160	1200
5 T/ha	85	51	34	175	60	100	-	200	1500

Informations commerciales :
-Les valeurs fertilisantes sont calculées sur des moyennes de résultats d'analyses. Elles ne peuvent être contestées que si les prélèvements sont réalisés par notre laboratoire prestataire, accrédité par le COFRAC.
- Le destinataire final est responsable des déclarations administratives et doit respecter les règles départementales de stockage et d'épandage des engrais et amendements organiques.
- Fiche mise à jour le 18/05/2020.

soufflet agriculture